Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260212-D2026_02_12-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 02 – 12**
Décision du 12 février 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **12 février** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	6 février 2026
Nombre de membres	En exercice : 32 Quorum : 17 Présents : 23 Votants : 30 (dont 7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Jean-Claude BELINE, Olivier BODIN, Anne-Marie ECHELARD, Françoise GATEL, Schirel LEMONNE, Christian NIEL, Yves RENAULT, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE. **Noyal-sur-Vilaine :** Anne CARRÉE, Emmanuel CASADO, Benoît FOUCHER, Marielle MURET-BAUDOIN, Pierre-Yves TANVET. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Christelle GAUTIER. **Servon-sur-Vilaine :** Dominique MARCHAND, Rozanne JAMAIN, Melaine MORIN.
Absents excusés	Denis GATEL (pouvoir à Catherine TAUPIN), Chantal LOUIS (pouvoir à Christian NIEL), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Jean-Pierre PETERMANN (pouvoir à Yves RENAULT), Christelle HOUIZOT (pouvoir à Emmanuel CASADO), Louis HUBERT (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Sophie RANDUINEAU-PIROT (pouvoir à Rozanne JAMAIN).
Absents	Anne MALLET, Evelyne PANNETIER.
Secrétaire de séance	Yves RENAULT

Conseil de Développement : présentation du rapport d'activité 2025

Dominique DENIEUL rappelle que dans le cadre de la loi NOTRe, le Pays de Châteaugiron Communauté a mis en place un Conseil de Développement en mars 2016. Suite à l'installation des nouvelles équipes municipales et communautaire en mars 2020, le Conseil de Développement a été renouvelé, conformément aux termes de la délibération du 15 avril 2021 et est constitué de 15 membres.

Cette instance permet d'associer des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs à l'élaboration des politiques publiques portées par le Pays de Châteaugiron Communauté. Pour le Pays de Châteaugiron Communauté, le Conseil de Développement constitue un lieu d'échanges fédérateurs de toutes les énergies et de tous les acteurs qui contribuent à la vitalité du territoire.

L'année 2025 a constitué une année de transition entre l'aboutissement de plusieurs projets stratégiques (Programme Alimentaire Territorial, bilan à mi-parcours du Plan Climat-Air-Energie Territorial, signature du CLS).

Conformément à l'article L. 5211-10-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil de Développement établit un rapport d'activité, examiné et débattu en Conseil communautaire. Le rapport d'activité du Conseil de développement est présenté en annexe.

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260212-D2026_02_12-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de prendre acte du rapport d'activité 2025 du Conseil de développement.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Yves RENAULT